

Décision

Générale

colonial

Décision n° 639 DU 6 MAI 1966 :

n° 639

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

6 mai 1966

Numéro JO

n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro

1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, à M. Ernest Corassandiian, l'autorisation préalable de construire une villa rez-de-chaussée sur le titre foncier n° 816. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.